

OMPI



IPC/CE/38/1 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 5 octobre 2006

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS
(UNION DE L'IPC)**

COMITÉ D'EXPERTS

**Trente-huitième session
Genève, 9 - 13 octobre 2006**

PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉVISÉ

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
3. Rapport sur la vingt-quatrième session de l'Assemblée de l'Union de l'IPC
4. Rapport sur la deuxième session du Sous-comité chargé du niveau élevé de la CIB
5. Coordination de la révision de la CIB et du reclassement des dossiers de brevets
Voir le document IPC/CE/38/2.
6. Traitement des documents de brevet non reclassés dans la base de données centrale de classification
Voir le projet CE 381.

7. Modifications de la CIB
Voir le projet CE 382.
8. Mise en œuvre des résultats de la réforme dans la CIB
Voir le document IPC/CE/38/3.
9. Mise à jour des exemples de la CIB destinés à la formation
Voir le document IPC/CE/38/4.
10. Procédure de travail du Sous-comité spécial chargé de la supervision du niveau élevé
Voir le document IPC/CE/38/5.
11. Ordre de présentation des symboles de classement
Voir le document IPC/CE/38/6.
12. Mise en œuvre de la réforme de la CIB
Voir le document IPC/CE/38/7.
13. Reclassement des dossiers de brevet pour une nouvelle version du niveau élevé de la CIB
Voir le document IPC/CE/38/8.
14. État d'avancement de l'appui informatique pour la CIB après sa réforme
Présentation du Bureau international.
15. Prochaine session du comité
16. Adoption du rapport de la session
17. Clôture de la session

La séance d'ouverture débutera le lundi 9 octobre 2006, à 10 heures, au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférences A).

[Fin du document]